

DÉCLARATION LIMINAIRES

www.fnte.cgt.fr

FNTE
la
cgt

Comité Social d'Administration de la Base de Défense Angers Le Mans Saumur du 13 novembre 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La **CGT** souhaite, en ouverture de cette réunion, exprimer la **colère et la lassitude des personnels civils du ministère des Armées** — qu'ils soient fonctionnaires, ouvriers de l'État ou techniciens et personnels à statut ouvrier (TSO).

Depuis plusieurs années, ces agents assurent, dans des conditions souvent difficiles, la continuité des missions de défense et de soutien aux forces armées.

Ils le font avec professionnalisme, engagement et sens du service public. Pourtant, leur **reconnaissance reste largement insuffisante**.

Les annonces récentes du nouveau gouvernement concernant la Fonction Publique n'apportent **aucune réponse à la hauteur des attentes**.

Malgré une communication volontariste, la réalité est claire :

- ✓ le pouvoir d'achat continue de s'effondrer,
 - ✓ le point d'indice reste sous-évalué,
 - ✓ les primes de rendement stagnent,
 - ✓ les promesses de revalorisation
- ne compensent pas **les pertes subies depuis plus d'une décennie**.

Pour les personnels du ministère des Armées, cette situation est d'autant plus inacceptable que leurs métiers comportent des **contraintes spécifiques** : travail sur sites sensibles, horaires décalés, mobilité imposée, exposition à des risques, exigences de confidentialité et disponibilité permanente.

Ces contraintes, pourtant bien réelles, **ne sont toujours pas reconnues à leur juste valeur**.

Face à cette situation, la **CGT** entend formuler plusieurs propositions concrètes pour renforcer le dialogue social, améliorer la cohérence des décisions et garantir une meilleure reconnaissance des personnels au sein de la base de défense.

1 - Pour des CSA plénières à l'échelle de la BDD

La **CGT** souhaite une réforme structurelle des CSA .

Les sujets abordés en Comité Social d'Administration concernent **tous les établissements** de la Base de Défense.

Pourtant, ils sont souvent traités de manière **cloisonnée**, ce qui entraîne :

- ✓ des **inégalités de traitement** entre sites,
- ✓ une **perte de cohérence** dans les décisions,
- ✓ une **difficulté à résoudre les problèmes récurrents**.

La **CGT** propose la mise en place de **CSA plénières** réunissant :

- ✓ **l'ensemble des directeurs d'établissement**,
- ✓ **les représentants du personnel de la BdD**.

dont l'objectif serait :

- ✓ **harmoniser les pratiques** (avancement, formation, sécurité, etc.) ;
- ✓ **garantir l'équité** entre établissements ;
- ✓ **responsabiliser collectivement la hiérarchie** sur les décisions prises.

Un **temps d'échange préparatoire** entre établissements permettrait d'identifier les priorités communes et d'établir un ordre du jour partagé.

Des CSA pléniers permettraient de **dépasser les logiques de silos**, d'assurer une **cohérence d'ensemble** et de **renforcer le dialogue social** au service des agents et du bon fonctionnement de la BdD.

Mutuelle et prévoyance : une avancée manquée

Ce qui devait être une **avancée sociale majeure** pour les agents — la mise en place d'une mutuelle et d'une prévoyance dans la fonction publique d'État — s'est transformé en **véritable désillusion**.

Les tarifs pratiqués sont **exagérément élevés**, les garanties souvent insuffisantes, et la participation de l'État bien en deçà des besoins réels des agents.

Au lieu d'améliorer la protection sociale des personnels, le dispositif actuel risque d'exclure les plus modestes et d'accroître les inégalités d'accès aux soins.

Pour la **CGT**, il s'agit d'un **échec flagrant** d'une réforme qui devait renforcer la solidarité et non creuser les écarts.

2 - Réorganisations déguisées et perte des droits

Depuis plusieurs années, le ministère multiplie les projets de “réorganisation”, terme désormais préféré à celui de “restructuration”.

Mais derrière ce simple glissement sémantique se cache une réalité bien plus grave : **la perte de droits pour les agents**.

En rebaptisant les restructurations, l’administration exclut de nombreux personnels du **dispositif d’indemnisation de restructuration (IRS)**, alors même qu’ils subissent les mêmes conséquences :

- ✓ fermeture de services,
- ✓ suppression de postes,
- ✓ mobilités forcées et ou changements d'affectation.

En clair, **les agents paient le prix des réorganisations sans bénéficier du moindre droit ni de la moindre reconnaissance financière**.

Pour la **CGT**, ce procédé est **inacceptable**.

Une réorganisation qui entraîne des suppressions ou des transferts de postes **reste une restructuration** et doit ouvrir **les droits indemnitaires correspondants**.

Nous exigeons que cette pratique cesse immédiatement et que la **transparence** soit rétablie sur l’ensemble des projets en cours.

3 - Précarisation et explosion du recours aux contractuels et vacataires

Autre dérive majeure : le **recours massif et croissant aux contractuels et vacataires** pour pallier les manques d’effectifs.

Le ministère justifie cette politique par la nécessité de combler les départs et d’assurer la continuité du service.

Mais dans les faits, il s’agit d’une **précarisation organisée**, qui vise à remplacer des titulaires et ouvriers de l’État qualifiés par des personnels temporaires, souvent moins rémunérés et sans perspective de carrière.

Cette logique à courte vue **fragilise les équipes, détruit les compétences internes et dégrade le service public de la Défense**.

Comme on l’a souvent entendu : **“on veut dégraisser le mammouth”** — mais ce sont toujours **les agents** qui en subissent les conséquences : plus de contrats précaires, plus de pression, moins de moyens.

Les revendications de la CGT

- ✓ La **revalorisation des grilles indiciaires** propres aux ouvriers de l'État et aux personnels techniques du ministère, avec reconnaissance des qualifications, des compétences et de l'ancienneté ;
- ✓ La **revalorisation des indemnités et primes spécifiques à la Défense**, notamment celles liées aux contraintes particulières des sites militaires ;
- ✓ La **garantie du maintien du statut d'ouvrier de l'État**, pilier du savoir-faire industriel et technique de la Défense ;
- ✓ La **création d'emplois pérennes** pour répondre aux besoins croissants du ministère ;
- ✓ Que toute réorganisation ayant un impact sur les emplois soit reconnue comme une **restructuration ouvrant droit à indemnisation** ;
- ✓ Que le recours aux **contractuels et vacataires** soit strictement encadré et progressivement remplacé par un plan de recrutements statutaires à hauteur des besoins réels ;
- ✓ Qu'un **véritable dialogue social** soit rétabli, avec une concertation en amont sur les politiques d'emploi, les restructurations et les conditions de travail ;
- ✓ et enfin, qu'une **réforme sérieuse de la protection sociale** soit engagée, garantissant une mutuelle et une prévoyance réellement solidaires et accessibles à tous les agents.

Pour conclure

La **CGT** alerte sur la **dégradation continue des conditions de travail** dans les établissements de la Défense : surcharge d'activité, effectifs insuffisants, pressions hiérarchiques, externalisations.

Ces politiques mettent à mal le sens du travail et **fragilisent les missions régaliennes de la Défense nationale**.

La **CGT** rappelle que **les personnels civils du ministère des Armées sont un maillon essentiel de la défense du pays**.

Sans eux, pas d'entretien des matériels, pas de soutien logistique, pas d'expertise technique. Ils méritent **respect, reconnaissance et moyens à la hauteur de leurs missions**.

La **CGT** appelle le gouvernement à **ouvrir sans délai de véritables négociations salariales et statutaires** pour l'ensemble des agents du ministère des Armées.

Faute d'avancées concrètes, la **CGT prendra toutes ses responsabilités** pour défendre les intérêts collectifs des personnels civils, des ouvriers de l'État et des TSO, et pour exiger **une Fonction Publique de Défense forte, équitable et reconnue**.

Nous vous remercions de votre attention

Les élus CGT du CSA BDD AMS